# Je ne sais pas comment m'y prendre

Par **Danselor**, le **28/07/2015** à **13:28**

Bonjour,je m'appelle Laurie,j'ai bientôt 14 ans et je sais déjà quel métiers je veux faire....juge d'instruction.
Cette année je vais rentrer en 3 ème et donc je dois passer mon stage,bien évidemment j'aimerais le faire avec un juge d'instruction....mais je ne sais même pas si c'est possible ? si il y en a 1 à Périgeux ? je cherche sur Internet et je n'y comprends rien....je suis un peu perdu ! Alors pourriez vous m'aider ?

Par **Herodote**, le **28/07/2015** à **14:13**

Bonjour,

A ma connaissance, il y a un TGI à Périgueux, et donc il devrait y avoir au moins un juge d'instruction. Cela étant, il est très peu probable que tu y obtiennes un stage. Non seulement ils sont très occupés (et donc peu disponibles pour d'éventuels stagiaires, tout particulièrement au niveau du collège), mais les contraintes liées au secret de l'instruction rendent l'exercice périlleux.

Cela étant, il est possible (mais très difficile en réalité) que tu puisses faire un stage avec un magistrat. Cela étant, il faut toujours tenter sa chance. Je te conseille pour ce faire, de faire ta demande auprès du secrétariat de la présidence du TGI de Périgueux (l'adresse postale devrait se trouver facilement sur internet, adresser le courrier au secrétariat, donc).

Il te faudra vraisemblablement écrire une lettre de motivation (où tu expliques pourquoi tu souhaites faire ce stage, il s'agira ici de convaincre, et donc ça se travaille), mais les chances sont assez réduites, donc cherches également un plan B pour votre stage.

Par **marianne76**, le **28/07/2015** à **14:17**

Bonjour,
Je n'avais pas vu que c'était pour un stage mea culpa.
Même les étudiants en droit 1er cycle ont du mal à avoir un stage , le stage me paraît compliqué pour un 3ème. Mais bon qui ne tente rien n'a rien ...

Par **Danselor**, le **28/07/2015** à **19:19**

Bonjour Herodote,c'est très gentil de m'avoir répondu ! Moi non plus je ne me fais pas trop d'idées,je comprends très bien qu'il soient occupés mais qui ne tente rien à rien.Comme je suis une acharnée j'espère y arriver !Je vais essayer de me tourner vers tous les magistrats si je n'ai pas de chance avec un juge d'instruction, et au cas ou oui j'ai déjà un plan B mais je crains que ça ne m'intéresse pas vraiment.Encore merci pour ces informations! :)

Par **Danselor**, le **28/07/2015** à **19:20**

Bonjour marianne76,je sens que ça va être très dur oui mais comme tu le dis qui ne tente rien à rien...:)

Par **Emillac**, le **29/07/2015** à **01:41**

Bonsoir,
Bien d'accord avec Herodote et marianne.
Danselor met un peu la charrue avant les boeufs...
Vous n'êtes qu'en 3ème, vous avez encore largement le temps !
Il serait préférable de rechercher un stage "lambda" n'importe où au TGI (greffe, huissiers, accueil, etc), peut-être plus facile d'accès pour vous permettre de prendre "un premier contact" avec l'ambiance d'un tribunal, de vous "y retrouver dans le labyrinthe dudit tribunal", apprendre à savoir "qui fait quoi", vous faire connaître, vous faire apprécier etc.
Et une fois dans la place, prendre des contacts pour un deuxième stage, plus conforme à vos voeux : la machine à café et ce qui tient lieu de cantine sont des endroits stratégiques pour rencontrer des juges ou autres magistrats dans une atmosphère décontractée...

P.S. : Pour la lettre de motivation, pensez à soigner votre orthographe : si vous commencez à écrire "Périgeux", ça va pas faire...

Par **Danselor**, le **29/07/2015** à **12:03**

Merci pour ses conseils ! J'essaierai quand même !J'ai lu des commentaires de personnes de mon âge qui ont bien réussi à passer un stage comme je le souhaiterai !Et pour le mot "Périgueux" c'était une faute de frappe !

Par **marianne76**, le **29/07/2015** à **14:45**

Bonjour
S'agissant du juge d'instruction vous n'avez à mon sens aucune chance de décrocher un

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

stage car je vous rappelle qu'il existe le secret de l'instruction, même les élèves avocats peuvent se heurter à cela alors un collégien...
Je rejoins totalement Emillac: commencez plutôt par essayer d'avoir un stage auprès du greffe qui vous permettra de connaitre un peu les rouages d'un tribunal pour savoir comment cela fonctionne.
Cordialement

Par **Emillac**, le **29/07/2015** à **16:33**

Re,
Et d'y être déjà connue pour un prochain stage, ce qui peut faire toute la différence.

Par **Emillac**, le **31/07/2015** à **00:34**

Re,
Au fait, savez-vous que vous pouvez entrer dans n'importe quel tribunal, comme bon vous semble, avec une simple carte d'identité, aux heures d'ouverture, bien sûr, sans qu'on ne vous demande rien d'autre ?
Vous pouvez même assister (discrètement, celà va de soi) aux audiences en cours.
[s]Et l'entrée est entièrement gratuite !!![/s]
Vous pourrez poser toutes vos questions à l'accueil, au comptoir du greffe, ou aux greffiers à l'entrée des salles qui se feront probablement un plaisir de vous répondre.
Vous pourrez aussi rencontrer des avocats, lorsqu'ils "poireautent" avant leurs audiences.
Là encore, s'il y a une machine à café à la disposition du public, ce qui est très probable, c'est un bon coin à connaître...
Et vous pouvez y retourner autant de fois que vous voulez
(et finir par vous faire reconnaître comme une "habituée des lieux" - au bon sens du terme ! -, ce qui ne peut être que positif dans votre optique...)

Par **YannVa**, le **31/07/2015** à **07:00**

Salut, je te conseille le livre "hors-procédure" du juge d'instruction Patrick Ramaël. Il est GENIAL, même moi qui souhaite faire avocat, je l'ai dévoré tant il est intéressant.

Par **andrea77**, le **31/10/2015** à **04:50**

oui plutôt que de tenter un stage tout de suite auprès des magistrats , essaye auprès du greffe ou des services admin . Cà te permettra de découvrir l'univers judiciaire ou un cabinet d'avocat aussi !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Vad**, le **31/10/2015** à **10:02**

Bonjour Danselor,

Je rebondis sur ce qu'à dit Emiliac. En effet Danselor si tu n'arrives pas à avoir de stage dans la magistrature je te conseille en effet d'aller dans un palais de justice, de prévoir cela avec ta famille. Et notamment celui de Paris qui est juste splendide.
De plus il va bientôt déménager une grande partie de ses fonctions ( 2017 je crois ). Cela serait dommage de louper ça!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés